



La revue municipale de Condat Sur Vézère



Numéro 3- Décembre 2009 -

Editorial.

Vous venez de recevoir un nouvel exemplaire du Condato.

Cette revue vous permettra de vous tenir informé des principaux projets et réalisations mis en œuvre par la municipalité mais aussi de vous montrer l'ensemble des activités proposées par nos diverses associations dont le dynamisme participe à la vie communale au sens large du terme.

L'année 2009 qui se termine aura été marquée par la crise dont chacun a pu mesurer les effets sur sa vie de tous les jours. Espérons que la nouvelle année qui va débiter nous permettra de reprendre confiance et espoir en l'avenir.

En ce qui concerne les collectivités locales, nous traversons une zone de turbulence et d'inquiétude de par les réformes engagées par le gouvernement sur l'organisation des collectivités territoriales et sur la suppression de la taxe professionnelle.

Ces 2 projets ne seront pas sans incidence sur l'organisation et le devenir de nos communes.

Pour l'heure le sujet qui nous préoccupe le plus est la suppression de la taxe professionnelle qui représente à elle seule 39% des contributions directes (produit des 4 taxes) et 44% de l'ensemble des recettes fiscales et dotations en tenant compte des sommes perçues depuis les lois de décentralisation au titre de l'écèlement de la taxe professionnelle. On nous assure que la compensation de ces pertes de recette sera intégrale mais dans l'état actuel des choses et malgré des demandes répétées aucune garantie ne nous a été apportée.

S'il advenait qu'une partie de cette taxe, comme l'écèlement, n'était pas compensée, c'est tout l'équilibre financier de notre budget qui serait remis en cause avec des conséquences inévitables en terme de fiscalité pour le contribuable et d'arrêt des investissements pour la commune.

Espérons que la sagesse l'emportera et que pour 2010 l'on puisse avoir une vision plus claire du devenir des nos collectivités.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean DEMAISON
Maire de Condat Sur Vézère

La vie de la commune

Avancement projets.

Au cours de cette année 2009, nous avons travaillé sur la mise en œuvre de 3 principaux projets :

- la mise en place d'une nouvelle tranche d'assainissement : c'est une 4^{ème} tranche que nous souhaitons réaliser afin de commencer les travaux d'assainissement rive gauche de la Vézère.

Ces travaux évalués à 500 000 euros permettront de collecter les eaux usées du secteur de « Sous la Roche » jusqu'à la « Béchade », avec un renvoi vers la station d'épuration actuelle. Ce dossier est en cours d'instruction par les services compétents de l'agence de l'eau et du conseil général.

- la restauration de l'église : après avoir engagé d'importants travaux sur la maçonnerie extérieure de cet édifice, il s'avère nécessaire de réhabiliter l'intérieur. Ceci ne pourra être mis en œuvre qu'après la reprise complète de la toiture, vu son état de vétusté. Nous avons donc établi un dossier complet, scindé en 2 tranches, avec d'une part la réfection de la toiture et d'autre part le ravalement de l'intérieur. Celui-ci a été transmis aux différents organismes susceptibles de nous aider financièrement sur cette opération. Ce dossier a d'ores et déjà reçu un avis favorable de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et sera présenté au conseil régional et départemental.

- l'aménagement de la cantine scolaire : le restaurant scolaire a été construit en 1974, conçu à l'époque pour une cinquantaine de repas. Aujourd'hui, ce sont 90 repas qui sont préparés et servis. Ces locaux ne répondent plus aux contraintes actuelles. Le conseil municipal a donc décidé d'engager une étude pour rendre les locaux plus fonctionnels et en accord avec les nouvelles règles d'hygiène et de santé publique en vigueur.

Une pré-étude a déterminé la nécessité de construire une nouvelle cuisine et d'agrandir la salle de restauration. Une phase plus approfondie vient d'être engagée avec un architecte de façon à engager ces travaux dans les meilleurs délais tout en respectant les contraintes scolaires.

Travaux et aménagements 2009.

En 2009, d'importants travaux de voirie ont été engagés avec un programme habituel d'entretien (de la voirie communale) mais aussi par la réalisation de 2 opérations de restructuration de voie avec traitement de l'évacuation des eaux pluviales sur la rue du Chapial et à la Machonie rue Goudour.

Une première tranche de travaux concernant la réfection de la pelouse du stade a également été réalisée. Depuis sa mise en service, ce terrain n'avait fait l'objet d'aucun traitement de fond lui permettant de se régénérer. Un programme d'entretien et de réfection de la pelouse a été établi par une société spécialisée afin de lui permettre de retrouver son état d'origine. Ces travaux se poursuivront en 2010.

Les jeux pour enfants situés au stade et qui sont fortement sollicités par les enfants devenaient vétustes et ne répondaient plus, sur certains points, aux nouvelles règles de sécurité en vigueur. Ceci nous a conduit à pourvoir à leur remplacement afin de maintenir en service cet espace de détente pour les plus petits.

Etat civil

2008

Naissances

Lydia ATCHIAMA-GANGAMA
Zia BATTEAU--MASDUPUY
Lucas, Jacky, Francis BLEHAUT
Maxence COLOMY
Siegfried, Nathanaël, Sylvain, Didier ESSER -- BORDAS
Erwann, Loïc HUAUME
Antonin LABROUSSE
Marissa MAZEAU
Amandine REGNIER

Mariages

BESSON Mikaël Bruno et GABRY Célia, Indira
PRADELOU Marc et OYARBIDE Stéphanie
ROUSSELOT Geoffrey, Xavier et AUGIER Mélanie, Claire

Décès

BOUDY Jacques, Maurice
DELPEYROUX Pierre
DUCHET Gilberte, Laure, épouse de DUMON Alain
GODELUC Marcel, Paul
JACQUEMONT Roger, Vital, Antoine
MANDRAL Guy
MONTUPET Henri, Pierre
NEBOUT Jacqueline, Geneviève veuve de LEBLANC André, Maurice
ROY Elie
SALON René
SARLAT Maurice

Etat civil 2009

Naissances :

Emma LACHAIZE--LANGLADE

Medhi HAH

Maya MESKINE

Cathy MAUVY

Lucas LEMOULT

Flora GALTIER--VILLA

Charly FRESSANGE

Mariages :

Marie-Laure, Mathilde VILLA et Sébastien, Paul GALTIER

Marianne, Catherine, Sophie LUCAS et Raphaël SCHITZ

Caroline, Marie, Perrine COUPLET et Olivier, Sullivan BUGE

Décès :

Claude, Maurice BOUTINEAU

Louise ESTELLET, veuve de René JEAMMET

Robert POURCHET

Daniel DEMAISON

Yvonne DELPRAT, veuve de Pierre CHARRIERAS

Lucien, Fernand KERNER

Henri PECONT

Marthe SAUTET, veuve de Georges CATINEL



..... une nouvelle démarche en ligne vous est proposée.

Le mariage est l'un des événements de la vie qui amènent certaines personnes à changer de nom d'usage. Avec 265 000 célébrations par an, c'est même le cas le plus fréquent où cette démarche est rendue nécessaire.

La déclaration de changement de nom d'usage est une procédure simple mais fastidieuse puisqu'il faut la répéter auprès de multiples administrations.

C'est pourquoi la Direction générale de la modernisation de l'État a souhaité unifier ces formalités en permettant **d'informer plusieurs organismes en une seule démarche réalisable en ligne sur Internet.**

- Comment procéder ?

Il est possible de déclarer en ligne un changement de nom d'usage après avoir ouvert un compte personnel sur « mon.service-public.fr ».

Cet espace est accessible depuis la page d'accueil du portail www.service-public.fr ou directement à l'adresse www.mon.service-public.fr.

- Quels sont les organismes informés ?

Dès à présent, l'utilisateur peut informer en une seule démarche les services de l'assurance maladie (CPAM, MSA, RSI), ceux des allocations familiales (CAF) et le bureau du Service national (BSN). D'autres partenaires rejoindront le dispositif progressivement, en commençant, dès le premier semestre de cette année, par l'assurance vieillesse (CNAV) et le Pôle emploi (ex-Assedic/ANPE).

- Prix du service : le service est gratuit.



TERRASSON CENTRE DE DISTRIBUTION

2 ,rue de l'industrie

24122 TERRASSON CEDEX

Tél : 0553517360

Fax : 0553517363

La Poste modernise le traitement du courrier avec l'ouverture de la Plate-forme Industrielle Courrier Bordeaux Cestas, une plate-forme entièrement automatisée, spécialisée dans le traitement industriel où le courrier sera trié dans l'ordre de la tournée du facteur en fonction du code postal et des noms et numéros de rue.

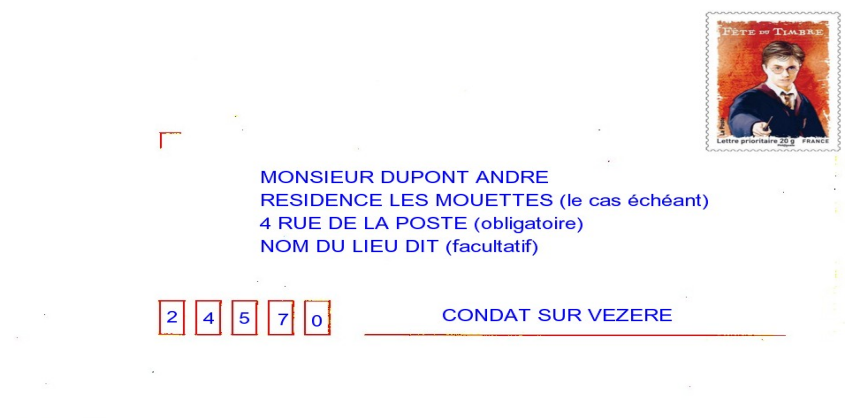
Les lieux dits seuls, ne permettent pas une reconnaissance totale de votre adresse par la machine, d'où la nécessité d'un adressage complet et correct.

La Poste invite donc ses clients entreprises comme particuliers à communiquer à tous leurs correspondants leur adresse avec le nom, le numéro de rue et le code postal afin que leur courrier leur soit distribué dans de bonnes conditions, évitant ainsi des dysfonctionnements qui allongeront les délais de traitement et donc de distribution.

Rappel des règles de l'adresse à respecter pour toute correspondance :

- 1- Ecrire l'adresse en 6 lignes maximum**
- 2- Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue**
- 3- Ecrire bien distinctement les 5 chiffres du code postal**
- 4- Ecrire en majuscules le nom de la ville... et, si possible, l'ensemble de l'adresse**
- 5- Préciser l'adresse expéditeur au dos, ou au recto en haut en gauche**
- 6- Pour les envois à l'étranger, écrire le nom du pays en français et en majuscule**
- 7- Pour les courriers manuscrits, utiliser de préférence des enveloppes comportant 5 cases pour écrire le code postal (enveloppes pré casées).**

Exemple





La France passe à la télé tout numérique entre 2009 et 2011.
Ce site vous informe sur les modalités de ce passage.

<http://www.tousaunumerique.fr/>

La télé numérique... de quoi s'agit-il?

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En France, ce passage se fait progressivement, [région par région](#). Il a démarré en 2009 et se terminera le 30 novembre 2011.

La télévision numérique existe déjà sur le territoire français depuis plusieurs années. Elle est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore via la TNT lancée en 2005. Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique, permet d'accroître et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.

Le calendrier....

Arrêt anticipé de Canal+ analogique pour la région Aquitaine: 6 mai 2010

Passage à la télé tout numérique pour la région Aquitaine: 1er semestre 2011

3- Catégories et tarifs des déchets professionnels acceptés :

Déchets acceptés	Facturation à la pesée (uniquement à la déchèterie d'Ussac)	Facturation au volume sur estimation du gardien
GRAVATS	19 € / Tonne H.T.	15 € / m ³ H.T.
DÉCHETS VERTS	42 € / Tonne H.T.	7 € / m ³ H.T.
ENCOMBRANTS	80 € / Tonne H.T.	17 € / m ³ H.T.
INCINÉRABLES	96 € / Tonne H.T.	19 € / m ³ H.T.
BOIS NON TRAITÉ	39 € / Tonne H.T.	6 € / m ³ H.T.

4- Démarche à suivre :

a- Forfait d'accès :

⇒ l'abonnement annuel : 25,00 € H.T.

⇒ le forfait au passage : 2,50 € H.T.

b- Le contrat :

Si vous optez pour un abonnement, signature d'un contrat avec le SIRTOM. Le contrat vous engage à respecter les conditions citées ainsi que le règlement intérieur des déchèteries de la collectivité.

c- Carte d'accès :

Attribution pour les abonnés, de cartes personnelles gratuites qui vous donnent accès aux déchèteries autorisées.

A chaque visite, présentez obligatoirement votre carte au gardien avant tout dépôt. Le gardien enregistre les catégories et quantités de déchets.

Un bon de dépôt vous est remis pour signature. Conservez-le précieusement.

d- La facture :

Elle compile les enregistrements réalisés par les gardiens sur les sites. A chaque période précisée dans votre contrat (pour les abonnés), vous recevrez une facture détaillée de vos dépôts en déchèterie.

La facture est la preuve d'une élimination conforme à la réglementation !

Vos apports en déchèterie et les modalités de facturation vous apportent plusieurs avantages :

⇒ **un service de proximité** : il permet d'éliminer de façon simple et réglementaire plusieurs catégories de déchets apportés en petites quantités.

⇒ **un coût acceptable** : le transport est assuré par vous-même. L'ensemble des équipements a été supporté collectivement. Vous participez à la répartition équitable des coûts entre particuliers et professionnels. Vous payez en fonction de la nature de vos apports. Nous vous incitons à les trier et à demander, le cas échéant, l'aide du gardien.

⇒ **une traçabilité des déchets** : la facture vous permet d'être en conformité avec la réglementation et de justifier d'une élimination réglementaire de vos déchets devant l'autorité compétente mais également auprès de vos clients.

⇒ **un acte éco-citoyen** : en utilisant les déchèteries, vous permettez une meilleure valorisation de vos déchets triés. Vous contribuez ainsi au développement durable par la préservation des ressources naturelles.



Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : **le compost**.

Le compostage individuel

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables rongeurs, animaux domestiques...) etc.

Le choix d'un matériel certifié.

Une distribution de composteur individuel de jardin portant la marque NF s'est déroulée dernièrement.



Vous avez été nombreux à y répondre.

Pour ceux qui souhaiteraient en acquérir un, pensez dès à présent à vous inscrire soit auprès de la mairie, soit auprès du SIRTOM – Tél : 05 55 17 65 10 -



Merci à toutes les sections de l'amicale laïque, pour nous avoir offert un si joli spectacle une fois de plus et merci à tous les bénévoles et à vous tous aussi d'être venus si nombreux !

Retrouvons-nous autour des activités de Danse, Théâtre, Danse de salon, Chant et pour l'ouverture d'une nouvelle section : l'expression musicale.

Afin de développer les activités festives (carnaval, kermesse...) nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Nous comptons sur vous.

A bientôt.

Composition du bureau :

Président: Delphine JOFFRE,
Vice-président: Christelle REGNIER,
Trésorier: Thierry JOFFRE,
Secrétaire: Jennifer LESCURE,

Evénements à venir :

Les 29 et 30 mai 2010, spectacle de danse

Société Communale de Chasse

Saison cynégétique 2009/ 2010, soit du 01 juillet 2009 au 30 juin 2010.

Notre société communale se compose d'un effectif de chasseurs relativement important puisque on en dénombre 37 pour la chasse du grand gibier (cerf, sanglier, chevreuil) et autant pour le petit gibier (faisan, perdreau, lapin, lièvre, palombe, bécasse, et autres oiseaux de passage).

La chasse du canard est interdite sur toute la commune par notre règlement intérieur. Pour chasser sur la commune et avec l'accord des propriétaires, une carte cynégétique obligatoire est vendue en début de saison, et autorise la pratique de la chasse sans risque de contravention.

Grâce à la vente de ces cartes et à la subvention municipale, nous lâcherons, au cours de la saison, onze fois 30 faisans soit deux lâchers par mois. Une centaine de perdreaux ont été lâchés les 4 et 18 octobre dernier. Les chasseurs et surtout leurs chiens ont beaucoup apprécié.

Après la clôture de la saison de chasse, dix couples de perdreaux reproducteurs seront mis en place courant mars 2010. Pour une bonne réussite de reproduction un piégeage de la sauvagine est donc nécessaire. Pour cela notre piégeur agréé a relativement bien garni son carnet (15 ragondins, 2 fouines, 19 pies, 5 renards dont 3 à la chasse). Plusieurs contrôles ont été réalisés par les gardes de l'O.N.C.F.S. (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Aucune contravention n'a été dressée.

Le plan de chasse grand gibier, pour l'espèce chevreuil, a débuté le 24 octobre dernier.

Pour les cervidés, il a commencé courant novembre.

Le prélèvement de sanglier a démarré très modestement.

Nous avons obligation de respecter le plan de chasse, imposé par la Direction Départementale de l'Agriculture par l'intermédiaire de notre Fédération Départementale, et nous devons prélever un nombre minimum pour chaque espèce d'animal.

Une sanction pécuniaire est applicable en cas de non-respect du prélèvement minimum. Nos nemrods devront faire preuve d'habileté, de vigilance et d'adresse.

En raison d'importants dégâts occasionnés par les sangliers dans une plantation de noyers, courant octobre, plusieurs chasseurs, armés de râtaux et autres objets de jardinage, ont aplani le sol pour faciliter le ramassage des noix, par le propriétaire.

Une clôture électrique a immédiatement été installée, et les sangliers n'y sont pas revenus.

Même si nous avons une obligation de régulation de la population de gibier, nous rappelons que nous ne sommes pas propriétaires des animaux sauvages et que nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des dégâts ou accidents occasionnés hors action de chasse.



Des formations à l'examen du permis de chasser sont programmées. Hommes, femmes, jeunes gens n'hésitez pas, inscrivez-vous, rejoignez-nous!.

Notre assemblée générale des chasseurs et des propriétaires a eu lieu le vendredi 28 août 2009 à 20h 30 dans la salle des fêtes.

Les membres élus se sont réunis le mardi 1^{er} septembre 2009 et ont formé le bureau ci-après:

Président: Marcel DELPEYROUX,

Vice-président: Jean-Claude JOFFRE,

Secrétaire: Jean-Marie GAY,

Secrétaire adjoint: Raymond REGNIER,

Trésorier: Michel REGNIER,

Trésorier adjoint: Daniel BRUN,

Membres: Jean-Pierre LEONARD, Jean-Jacques MAURY, Marcel VIVIER.

Responsable de l'entité sangliers et Directeur de battue : Jacques OLDRATI,

Responsable de l'activité cervidés et Directeur de battue: Marcel DELPEYROUX,

Responsable de la chasse petit gibier: Jean-Claude JOFFRE.



Calendrier de nos manifestations pour l'année 2010:

Notre poule au gibier aura lieu le **samedi 6 février 2010 à 20h 30**, elle a connu un grand succès, en 2009, grâce à la qualité et la quantité des lots offerts.

Le repas des chasseurs se déroulera le **dimanche 7 mars 2010 à midi**, il est très apprécié par tous et notamment par les propriétaires invités.

Le feu de la Saint Jean aura lieu le **samedi 26 juin 2010**. A partir de 19 h, vous pourrez déguster des grillades, frites, pâtisseries, café et boissons fraîches. Bal sous les lampions, ambiance assurée.

Enfin vous réserverez vos places pour notre traditionnel repas de sangliers à la broche qui se déroulera le **dimanche 1^{er} août 2010 à midi**, à la plaine des jeux. Les places sont limitées.

Trois chapiteaux pouvant abriter 120 personnes ont été achetés.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes et nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2010.

Pour nous contacter: 05.53.51.58.45., 06.87.22.23.47., marceldelpeyroux@orange.fr



CONDAT ANIMATIONS

Merci à vous tous qui participaient de manière très chaleureuse à toutes nos manifestations.

A bientôt pour d'autres manifestations.





Dans le cadre de la mise en place d'une section entraîneur « Santé-Loisirs » initiée par la F.F.A, celle-ci a organisée une journée de formation dédiée à la Marche Nordique, les samedi 17 et dimanche 18 octobre à Condat Sur Vézère.

Cette formation conduisant à un diplôme fédéral de Marche Nordique se décompose en plusieurs modules :

- Modules 1 et 2 composants la formation « ABC » et commune à tous les entraîneurs de la F.F.A, dispensée au CREPS de Talence les 10 et 11 octobre 2009 et suivie par certains des participants présents au x modules 3 et 4.
- Modules 3 et 4 présentés les 17 et 18 octobre 2009 à Condat Sur Vézère.

Durant ces 2 jours, nous avons été honoré de la présence de Loubna EL OUAKKALI, Conseiller Technique Régional au sein de la F.F.A, du Président de la Ligue d'Aquitaine, Régis LAMBEYE, du Président du Comité Départemental d'Athlétisme, Alain FATHER, du secrétaire, Lionel BRUSCAND et de Georges DESTRIKATS du Conseil Général 24.

L'enthousiasme que suscite cette discipline chez ses participants est impulsé par tous les bienfaits reconnus de la Marche Nordique, tant sur le plan sportif que médical et peut être pratiqué par bon nombre d'entre nous, allant de 10 à 70 ans.

C'est une des raisons qui motivent les différents intervenants (F.F.A, CG24, Ligue Aquitaine,...) pour étendre cette activité sportive sur le plus grand nombre de départements ou n'existe pas de club d'athlétisme.

A ce jour, nous noterons la création du premier club de Marche Nordique en Dordogne et premier club de France à être affilié à la FF d'Athlétisme, implanté au sein de l'Association Condat Animations de Condat Sur Vézère.

Au regard du nombre de participants durant ces 2 jours de formation (14 sur 17 issus du Club de Condat), on ne peut qu'être optimiste quant à l'avenir de cette activité sportive et penser que ce n'est que le début d'une longue marche...

Moniteurs de la section

Mr BRICHE Bruno
Mlle SEGUY Isabelle
Mme DELPY Delphine
Mme DARCISSAC Stéphanie
Mme DELORD Carine
Mme ROUDIER Myriam
Mr ROUDIER Stéphane
Mr DELMOND Jean-Marc
Mr BRIMBEUF Yves
Mr MILANI Eric
Mr GEHAN Claude
Mr SEPART Serge



Un début d'année 2009 riche :

Cela a commencé par la signature de plusieurs baux de pêche sur le Coly, ce qui permet aux membres de l'amicale d'aleviner, de nettoyer les berges et de pêcher en accord avec les propriétaires. Si d'autres propriétaires désirent signer, contacter MANDRAL Eric.

5000 œufs placés dans des boîtes dans les bassins du parc de la Commanderie ont donné naissance à 4000 truitelles Fario, bichonnées et nourries tous les jours par VALENTIN Jean-Michel. Elles ont eu droit à la visite des écoliers de Condat. Malheureusement, une montée des eaux n'a permis de n'en récupérer qu'une centaine de 35mm. D'autres furent aperçues vers la levée de M CHABRELIE et dans le trop plein des bassins de la Vézère. Nous remercions Madame ROUX pour son accueil, son implication dans ce projet. Nous lui disons à bientôt.

Le 14 février, 25 bénévoles et les cantonniers de CONDAT ont nettoyé 250 mètres de berge à la Redonde, puis l'amicale a fait nettoyer les berges du pont de bouc, aux environs du stade par la communauté de St Génies / Montignac.

Le premier lâcher de 150 Kg de truites dans le Coly a été effectué en présence d'une douzaine d'écoliers de CONDAT avec leurs parents.

Le concours à la truite à l'étang fut une réussite avec 117 pêcheurs. L'amicale a rendu un hommage à Mesdames ROMAIN Isabelle, GAY Françoise et ROUZADE Ginette pour avoir vendu pendant 8, 20 et 30 ans les cartes de pêche.

Un second lâcher de 100 kg de truites a eu lieu sur le Coly.

Le concours au brochet sur le Coly en présence de 20 pêcheurs a permis de sortir 3 petits becs de 40 cm.

L'amicale et les jardiniers de Madame ROUX ont creusé les 100 mètres de fossés alimentant les bassins de la Commanderie sur 30 cm de profondeur et 100 cm de large pour les truitelles de 2010.

Le 19 juin, une journée à l'étang avec tous les écoliers de Condat. Le matin du CP au CM ont eu le droit à un exposé sur la faune et la flore aquatique par M JARDRIN de la fédération de pêche. La maternelle est partie à la découverte de la faune et la flore sur les bords de l'étang blanc, avec les membres de l'amicale. Le repas de midi fut offert par la municipalité et la section école de l'amicale laïque.

L'après-midi fut consacrée à la pêche et à des jeux avant de rentrer ; un goûter fut offert à tous les participants par l'amicale des pêcheurs de Condat. Tous garderont un agréable souvenir de cet après-midi.

Evènements à venir :

Ramassage des détritiques au bord du Coly par toutes personnes intéressés – Contacter MANDRAL Eric 05 53 51 31 96 –

Ouverture Truite sur le Coly, le 13 mars 2010 avec barbecue au stade de football de 7 h 00 à 11 h 00, ouvert à tous.

Concours truites étang de la plaine, le 11 avril 2010, ouvert à tous

Concours aux brochets sur le Coly, gratuit, le 06 juin 2010.

Enduro-carpe sur le Vézère du 27 août au 29 août 2010.

Le cercle de l'amitié

Nous avons clôturé cette saison par un petit repas bien sympathique.



Si vous souhaitez nous rejoindre, nous nous réunissons tous les 15 jours (le lundi après-midi).





La saison 2008/2009 s'est terminée par les traditionnels tournois organisés par le Condat Football Club.

Pendant 3 journées, ce sont plus de 60 équipes qui se sont affrontées dans un excellent esprit.

- Le 06 juin a eu lieu le 10^{ème} challenge JM BIAU (tournoi seniors) remporté cette année par l'équipe de Condat.
- Les 7 et 14 juin, les jeunes de 6 à 16 ans se sont rencontrés à l'occasion du 3^{ème} challenge du Périgord. Dans 5 catégories différentes, près de 400 enfants aux couleurs des grands clubs européens se sont disputés les trophées mis en jeu.

Un grand merci à tous les bénévoles et parents qui ont participé à l'organisation et contribué au bon déroulement de ces journées très appréciées des participants.



Catégories débutants, poussins, benjamins

Ecole de Condat-sur-Vézère

Du nouveau à l'école de Condat

La fin de l'année scolaire 2008/2009 a vu le départ de 3 instituteurs de l'école de Condat avec Mlles Martin, Récès et de Mme Delage directrice de cette école.

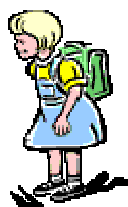
La municipalité tient à remercier ces différents enseignants et plus particulièrement la directrice Mme Delage pour tout le travail accompli, pour son engagement, ses qualités professionnelles qu'elle a mises au service de cette école de Condat et cela depuis plus de 20 ans

C'est donc une équipe fortement renouvelée qui a pris ces fonctions pour cette nouvelle année scolaire avec l'arrivée de :

- Mme De Angeli qui prend en charge le cours moyen et assurera la fonction de directrice de l'école,
- Mme Boulanger pour la classe du cours préparatoire et grande section de maternelle,
- Mr Briche pour la classe de cours élémentaire.

Quant à M Michel, il continue à assurer le poste de la classe maternelle comme par le passé.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et la pleine réussite dans leur nouvelle affectation.



Les effectifs de l'école :

Petits-Moyens	⇒	17
Grands – CP	⇒	23
CE1 – CE2	⇒	30
CM1 – CM2	⇒	27



Ce bulletin est aussi le vôtre...
.... vous avez des questions, des suggestions ou des idées, vous pouvez nous écrire en remplissant ce coupon réponse ou par courrier et le déposer en mairie à l'attention de la commission informations.



Nom et prénom :

Proposition (s) :

.....
.....
.....
.....
.....

.....



AGENDA 2010

Janvier

Thé dansant
Dimanche 24 janvier



Poule au gibier
Samedi 30 janvier à 20h 30

Février

Carnaval de l'école
Vendredi 5 février

Repas costumé
avec défilé d'enfants dans les rues
Samedi 13 février

Mars

Ouverture Truite sur le Coly
à partir de 7 h 00
Barbecue
Samedi 13 mars

Le repas des chasseurs
Dimanche 7 mars à midi

Soirée Crêpes
Samedi 27 Mars

Avril

Concours Truites Etangs de la plaine
11 avril

Concours de belote

Repas dansant
17 avril

Mai

Marché aux plantes + randonnée botanique
avec un guide
Dimanche 2 mai

Spectacle de danses
Samedi 29 mai à partir de 20 h 00

Spectacle de danses
Dimanche 30 mai après-midi

Juin

Vide grenier
Dimanche 6 juin

Concours aux brochets sur le Coly gratuit
Dimanche 6 juin

Kermesse de l'école

Le feu de la Saint Jean
Samedi 26 juin à partir de 19 h

Juillet

Marché nocturne
Samedi 10 juillet



Août

Repas de sangliers à la broche
Dimanche 1^{er} août à midi

Marché nocturne
14 août

Enduro carpe sur la Vézère
Du 27 août au 29 août

Marché nocturne
28 août.

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

11 novembre 2009 :

La cérémonie commémorative du 11 novembre a été marquée pour la deuxième année consécutive par la présence des enfants de l'école qui ont chanté la Marseillaise et récité une lettre de poilu.

Tous nos remerciements pour leur participation active à cet événement.



*Le Maire et le conseil municipal
vous souhaitent à vous et à vos familles
de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2010*